

Thouaré-sur-Loire

Projets du mandat 2020-2026

1. Autour de la démocratie

DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES HABITANTS ET LA CITOYENNETÉ

Faire respirer la démocratie, c'est s'engager à consulter les Thouaréens tout au long du mandat et à leur rendre des comptes sur nos actions. C'est aussi permettre à la société civile de porter des projets participatifs ou collaboratifs. Un budget spécifique sera réservé pour en réaliser certains. Dès le début du mandat, nous entamerons une démarche active auprès de toutes les associations, afin de recueillir leurs besoins nécessaires au développement de leurs activités car elles sont au cœur de la démocratie locale et très attendues par les Thouaréens.

> **Projet 1** - Mettre en place un **budget participatif** permettant de réaliser des projets portés par les habitants

> **Projet 2** - Mettre en place **des ateliers citoyens** (conseil des jeunes, conseil des sages, ateliers citoyens, conseil de développement, conseil des transitions...) avec des modalités d'association innovantes (tirage au sort, jury de concours...)

> **Projet 3** - Favoriser les **échanges élus / habitants** (conseils municipaux interactifs, réunions thématiques, portail d'échange en ligne...) et consulter régulièrement les Thouaréens sur la qualité des services de la commune (mise en place de questionnaires de satisfaction avec publication des résultats)

> **Projet 4** - **Rendre des comptes** : Présenter un bilan annuel de l'action municipale avec des échanges élus/citoyens et évaluer régulièrement les résultats de notre action et de nos politiques publiques

DÉVELOPPER LES RELATIONS ENTRE LES THOUARÉENS POUR RENFORCER LE VIVRE ENSEMBLE

Provoquer les rencontres et échanges entre Thouaréens. Les occasions, les lieux de rencontres et d'échanges doivent se multiplier pour développer les relations entre les Thouaréens.

> **Projet 5** - Aménager **des lieux de rencontres et d'échanges** (échanges matériels entre les habitants : trocs, boîtes d'échange...)

> **Projet 6** - Promouvoir les **discut'café**, les fêtes de voisins, de quartiers...

> **Projet 7** - Renouveler et **développer les manifestations sur la commune** (écrans géants, cinéma, challenges inter-associations...) et mettre en valeur lors de moments conviviaux les réussites des Thouaréens dans les domaines sportifs, économiques, culturels...

2. À propos de la sécurité

GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DES POPULATIONS

La commune a le devoir de protéger et d'assurer la sécurité de sa population en identifiant les problèmes du quotidien et en mettant en place des solutions. Les citoyens sont aujourd'hui confrontés à plusieurs types d'insécurités potentielles : insécurité environnementale, alimentaire, routière, sonore, sanitaire... Pour identifier les risques, la commune devra faire un bilan et évaluer l'impact sur la vie quotidienne des Thouaréens afin de proposer des solutions en lien avec les acteurs concernés.

> **Projet 8 - Sécurité routière : sécurisation des abords des écoles**, radars d'alerte, ralentir la vitesse sur certaines voies, création de trottoirs...

> **Projet 9 - Sécurité alimentaire : développer l'accès pour tous à une alimentation locale** et de qualité

> **Projet 10 - Sécurité des personnes et des biens : développer la prévention** pour lutter contre la délinquance et renforcer la présence des agents municipaux sur l'espace public et la coopération avec la gendarmerie

3. Autour de la solidarité

RENFORCER LA SOLIDARITÉ

La commune, à travers son Centre communal d'action sociale, vient en aide aux personnes les plus fragiles en luttant contre l'exclusion, en accompagnant les personnes âgées, en soutenant les personnes souffrant de handicaps... Au-delà de ces attributions, l'objectif est de développer une solidarité envers les populations les plus démunies.

> **Projet 11 - Réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS)** pour identifier précisément les besoins de la population thouaréenne

> **Projet 12 - Développer une recyclerie / atelier solidaire** et favoriser l'action des associations solidaires (banque alimentaire, croix rouge...)

> **Projet 13 - Remettre en place le Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS)**

> **Projet 14 - Concerter les associations de soutien aux migrants** pour l'accueil de réfugiés

> **Projet 15 - Accompagner les Thouaréens** qui en ont besoin dans leurs démarches administratives

> **Projet 16 - Faire de Thouaré-sur-Loire une ville ouverte aux personnes handicapées**, en leur permettant l'accessibilité de la voirie, des bâtiments et en facilitant leur accès à l'école, au sport, à la culture, à l'emploi, à la citoyenneté, à l'autonomie

DES ACTIONS SPÉCIFIQUES ENVERS LES ÂÎNÉS, LES JEUNES ET LES MOINS INFORMÉS

- **Les aînés**

> **Projet 17 - Favoriser le maintien à domicile des aînés** et l'accompagnement des aidants

> **Projet 18 - Aménager l'espace public** pour permettre des pauses (bancs sur les parcours liés au centre-bourg, bords de Loire...)

> **Projet 19 - Mettre en place des ateliers ou des soutiens pour lutter contre la fracture numérique**

> **Projet 20 - Soutenir la pratique associative et sportive des seniors**

> **Projet 21 - Inciter les jeunes seniors à s'impliquer** dans la vie de la commune

> **Projet 22 - Développer des moments intergénérationnels**

- **Les moins informés**

Certaines familles, souvent par manque d'information, n'ont pas recours à leurs droits (prestation ou service auquel elles pourraient prétendre), n'arrivent pas à diminuer leur facture énergétique... **La collectivité, au service de l'intérêt général, ne peut laisser sur le bord de la route certains habitants** et se doit de leur fournir les moyens pour améliorer leur qualité de vie.

> **Projet 23** - Réintroduire **une épicerie sociale**

> **Projet 24** - Mettre en place **des actions de bien-être solidaire** (coiffeur...)

> **Projet 25** - Diminuer la **précarité énergétique**

> **Projet 26** - Informer sur le **recours aux droits**

> **Projet 27** - Avoir **une attention particulière envers les familles monoparentales** (tarification sociale...)

4. À propos de santé et de bien-être

CONFORTER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES CITOYENS

Santé et environnement : notre environnement n'est pas aussi sain que nous le pensons : airs et sols pollués, insécurité alimentaire, nuisances sonores... **Les habitants souhaitent aujourd'hui une autre qualité de vie reposant sur un environnement éloigné de toute pollution atmosphérique toxique**, sur des produits locaux, produits dans le cadre d'une agriculture raisonnée...

Santé et mobilité : en développant et en promouvant les modes actifs de déplacements (vélo, marche).

Santé et alimentation : en développant **les circuits courts et le bien-manger**. Par ailleurs, le développement du sport pour tous au service de la rencontre et des échanges entre Thouaréens fait aussi son chemin.

> **Projet 28** - Protéger la **santé des Thouaréens** en luttant contre les pollutions impactant notre qualité de vie (ondes électromagnétiques, pesticides...) en partenariat avec les acteurs de la santé (ARS...)

> **Projet 29** - Adopter **une charte « zéro phyto »** mettant fin à l'utilisation de tout pesticides

> **Projet 30** - Développer une politique santé à travers **le sport pour tous** (aînés, familles, seniors...), à travers différentes actions (parcours santé, réductions sur les abonnements, cours collectifs en plein air...)

> **Projet 31** - Soutenir l'installation de **professionnels de santé**

AMÉLIORER LA RESTAURATION

Les enjeux de la restauration scolaire sont multiples : **la qualité des repas et l'éducation au goût. D'ici 2022, les repas servis dans les restaurants scolaires devront compter 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques.** Nous souhaitons aller au-delà de ces objectifs et plus rapidement. Le développement d'une restauration collective de qualité couvrant les besoins nutritionnels des enfants s'accompagnera **d'une lutte contre le gaspillage.**

Nous veillerons au respect de l'équilibre alimentaire dans les repas proposés.

> **Projet 32** - **Accroître le bio**, développer le recours **aux filières courtes et productions locales**

> **Projet 33** - **Trier les déchets**

> **Projet 34** - **Lutter contre le gâchis alimentaire** (portions adaptées)

> **Projet 35** - **Développer les découvertes culinaires** à travers des activités ludiques (animations pédagogiques, potagers...)

> **Projet 36** - Réintroduire **le goûter du mercredi et le petit déjeuner de l'APS**

> **Projet 37** - **Réaliser une cuisine centrale** à partir de produits issus d'une agriculture bio en circuits courts

5. Autour de l'économie et des commerces

DÉVELOPPER LE COMMERCE ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les commerçants et les entreprises sont des acteurs économiques essentiels au dynamisme d'une commune. Celle-ci se doit de les soutenir dans leurs initiatives qui animeront la vie locale.

Les zones d'activités aujourd'hui vieillissantes, ont vocation à être renouvelées qualitativement, densifiées, à devenir à vocation mixte en y développant si besoin des services destinés aux salariés (ex. crèche inter-entreprises...). Par ailleurs, on constate un manque de petits locaux pour des artisans ou TPE et une demande croissante de locaux en centre-bourg pour y **développer du télétravail, de la mutualisation de bureaux...** Enfin, il est nécessaire, si on veut fidéliser et développer la clientèle de centre-bourg, d'**encourager et de favoriser la diversification des commerces à venir.**

> **Projet 38 - Installation de panneaux d'information dynamiques** sur les activités et animations de la commune

> **Projet 39 - Créer un site, une appli pour des producteurs locaux afin d'orienter les Thouaréens vers les circuits locaux**

> **Projet 40 - Décaler le marché en début de soirée ou le week-end** pour permettre à tous de le fréquenter

> **Projet 41 - Mettre en place un dialogue avec les entreprises thouaréennes** pour connaître leurs besoins, leurs problématiques (déchets, transition énergétique, accessibilité, recrutement...)

> **Projet 42 - Renforcer la mise en relation des acteurs de l'emploi**

> **Projet 43 - Favoriser le développement de locaux d'activités en centre-bourg** (co-working...)

SOUTENIR L'ANIMATION COMMERCANTE ET ARTISANALE

C'est le dynamisme des artisans et commerçants et leur implication dans l'animation de la commune qui amènera les Thouaréens à privilégier leurs achats sur place

> **Projet 44 - Favoriser l'installation de nouveaux commerces** et leur diversification

> **Projet 45 - Favoriser des événements périodiques en impliquant les commerçants et artisans** dans l'animation de la commune

> **Projet 46 - Améliorer l'accès aux commerces** (stationnement voitures, vélos)

6. Autour de la vie associative, culturelle et sportive

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

- **Développer la vie associative**

Face à la croissance démographique de la commune, **il est essentiel d'encourager et de soutenir la vie associative, véritable lien social et reflet du dynamisme des habitants**, en permettant à ceux-ci de s'investir dans la vie communale et de bénéficier de diverses activités.

> **Projet 47 - Réfléchir sur la mise à disposition de la gare pour une utilisation municipale**

> **Projet 48 - Optimiser l'utilisation des salles** en tenant compte des usages

> **Projet 49 - Mettre en place un plan de soutien aux associations** (prêt de matériels, aides aux cotisations, subventions, mutualisation d'équipements ...)

- **Sport et culture pour tous**

Les activités sont sources d'épanouissement individuel et collectif, et véritables vecteurs de lien social. La culture en est un des moteurs et favorise la connaissance et l'ouverture sur les autres. Le projet culturel devra s'inscrire dans **une volonté de permettre un accès égal à tous et de favoriser la proximité et la co-construction**. Le lien entre éducation et culture devra être renforcé.

Pour le sport, l'enjeu sera d'impulser une dynamique permettant aux pratiques sportives de se renforcer en tant qu'outil éducatif, de solidarité et de citoyenneté. Il conviendra d'engager un nouvel élan avec les associations, d'optimiser l'utilisation des équipements tout en engageant **une réflexion sur la planification/réhabilitation d'équipements**, en renforçant la communication sur les événements.

> **Projet 50 - Redynamiser la médiathèque** (diversification du fonds documentaire, création d'un fonds ludothèque mutualisé...)

> **Projet 51 - Programmer un week-end de la création**

> **Projet 52 - Ouvrir un lieu de répétition libre pour des artistes**

> **Projet 53 - Proposer des actions aux écoles en lien direct avec les rendez-vous culturels de la ville**

> **Projet 54 - Renforcer nos liens de jumelage avec Homberg** pour en faire un vrai outil d'ouverture sur le monde

> **Projet 55 - Rouvrir le Parc des sports en accès libre**

> **Projet 56 - Favoriser des challenges inter-associations lors de manifestations existantes** (Thouaré en mai, Forum des activités, Bibliopolis...), proposer un pass multisports en partenariat avec les associations

> **Projet 57 - Réaliser un nouvel équipement sportif au Parc des sports** pour adapter l'offre en équipements à l'évolution de la population

7. À propos d'éducation, d'enfance et de jeunesse

RENFORCER ET DIVERSIFIER L'ACTION DE LA COMMUNE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

La commune doit apporter des services répondant aux besoins des familles tant au niveau des amplitudes horaires qu'au niveau de la qualité des services proposés. Sur les temps où les enfants sont sous sa responsabilité, **la commune a un devoir général d'éducation** en complément du devoir d'enseignement et d'instruction de l'Éducation Nationale et du devoir d'éducation des parents.

- **Petite enfance**

La commune doit pouvoir proposer différents modes qui conviennent aux contraintes de chacun.

> **Projet 58 - Revoir la localisation du multi-accueil** et adapter sa capacité

> **Projet 59 - Soutenir les différents modes de garde** (Maison d'Assistantes Maternelles, redynamisation du Relais Assistantes Maternelles...)

- **Scolaire, périscolaire, Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

Les vies professionnelles et familiales des parents nécessitent aujourd'hui une organisation qui répondent à leurs besoins mais aussi au bien-être des enfants qui passent de plus en plus de temps en milieu collectif. La commune doit être le garant que ces temps soient le plus bénéfiques aux enfants tout en respectant leurs rythmes et leurs capacités. **Des activités originales et plus éducatives sont à impulser, en facilitant l'intergénérationnel** (ex. développer l'éveil au goût en créant des potagers dans les écoles, accompagnés par des seniors et encadrés par des animateurs).

- > **Projet 60** - Mettre en place une tarification plus claire et plus juste de l'accueil périscolaire comptée au temps réel
- > **Projet 61** - Étendre les horaires de l'accueil de loisirs des vacances sur ceux du périscolaire et étendre au mercredi matin le service de navette vers les activités
- > **Projet 62** - Offrir le choix aux parents de laisser leurs enfants bénéficier ou non de la restauration le mercredi midi
- > **Projet 63** - Transférer le centre de loisirs près du parc des sports pour que les enfants profitent des espaces verts et des équipements
- > **Projet 64** - Développer de nouvelles activités sur les temps hors scolaires (jardinage, cuisine...)

- **Jeunes (12-20 ans)**

Il s'agit de **favoriser les liens entre les jeunes en dehors des outils numériques pour faciliter les rencontres et les échanges autres que numériques**, d'encourager les enfants et les jeunes à devenir acteurs sur leur commune. **Un lieu d'accueil pour les jeunes Thouaréens entre 16 et 25 ans pourra les aider à favoriser leur épanouissement** et leur accès à l'autonomie.

- > **Projet 65** - Renforcer les passerelles entre les CM2, l'ALSH et la MDJ
- > **Projet 66** - Créer des manifestations : brunch ado, nuit du jeu, géocaching...
- > **Projet 67** - Mettre à disposition des jeux (ping-pong, basket...)
- > **Projet 68** - Travailler avec les jeunes pour **aménager un lieu correspondant à leurs besoins** (théâtre, musique, internet...)
- > **Projet 69** - Créer un **Point Information Jeunesse** pour répondre aux demandes d'information des jeunes (lycéens, jeunes adultes) et favoriser l'écoute
- > **Projet 70** - Aller à la rencontre des jeunes dans l'espace public avec **un animateur dédié** pour créer du lien, les sensibiliser à leurs droits et responsabilités et mener des actions de prévention contre les conduites à risques
- > **Projet 71** - Développer un **partenariat avec le collège et les associations** présentes au parc des sports autour d'activités hors temps scolaire

8. À propos de qualité et cadre de vie

DÉVELOPPER LA QUALITE DE VIE DES THOUARÉENS TOUT EN PRÉSERVANT LEUR ENVIRONNEMENT

Toutes les décisions prises pour développer, renforcer et améliorer le service public devront l'être en intégrant la transition écologique, la lutte contre le réchauffement climatique et plus généralement la préservation de l'environnement au service de la qualité de vie de chacun. Il s'agit de s'engager résolument sur la voie d'un développement urbain plus durable, plus respectueux de l'environnement, plus attentif au bien-être de ses habitants.

- > **Projet 72** - Développer des mesures améliorant notre qualité de vie : gestion différenciée des espaces verts, bacs à plantes, arbres fruitiers et mini potagers libres, plantation d'arbres...
- > **Projet 73** - Mettre en place des ateliers de découverte de la nature, de jardinage pour tous publics
- > **Projet 74** - Préserver et valoriser les parcs existants et le patrimoine arboré (arbres des parcs et des rues, une naissance = un arbre planté)
- > **Projet 75** - Favoriser la réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments publics, dans les nouvelles constructions, dans la réhabilitation de logements

> **Projet 76** - Favoriser le **compostage individuel et collectif**

> **Projet 77** - **Accentuer l'exemplarité de la commune** : renforcer les clauses durables de nos marchés publics, acquérir des véhicules électriques, envisager des investissements communaux ou intercommunaux de production d'énergie (solaire, éolien, hydroliennes en Loire), augmenter la part du bio, des produits locaux dans la restauration collective

> **Projet 78** - **Promouvoir les éco gestes, les bonnes pratiques** (transports, déchets, énergie, consommation, récupération des eaux pluviales pour l'arrosage...)

SOUTENIR ET DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE RESPONSABLE

La commune de Thouaré est dotée d'un patrimoine agricole riche, tant par son empreinte paysagère, que par sa place dans l'économie locale. **Il s'agit aujourd'hui de renforcer l'identité agricole et maraîchère de la commune** en la mettant davantage au service de la qualité de vie des Thouaréens.

> **Projet 79** - **Soutenir la transmission des exploitations agricoles** pour une continuité de l'activité sur la commune.

> **Projet 80** - **Accompagner les agriculteurs Thouaréens** dans la mutation de leur modèle de production vers une agriculture bio ou vers la permaculture.

> **Projet 81** - **Favoriser l'implantation d'agriculteurs** pratiquant ce modèle de production.

> **Projet 82** - **Installer une ferme maraîchère en agriculture biologique** pour approvisionner la cuisine centrale des écoles, les EPAHD de la commune...

MAÎTRISER L'URBANISME ET AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS

Il est nécessaire aujourd'hui de **maîtriser le développement urbain de la commune tout en continuant de pouvoir loger ceux qui souhaitent venir vivre à Thouaré**. Nous n'irons pas au-delà des 80 logements par an décidés dans le cadre du Programme Local de l'Habitat et nous veillerons auprès des promoteurs à ce que leurs projets ne défigurent pas la ville.

Les Thouaréens sont confrontés à des problématiques de déplacements qui demandent des réponses adaptées, notamment **en développant l'accès aux transports collectifs et en développant les voies cyclables et les itinéraires routiers secondaires**.

Une attention particulière sera apportée aux espaces publics, ceux-ci étant le lieu de croisement, de pause et de rencontre avec les autres, ils devront permettre de faire de Thouaré une ville plus accueillante, plus agréable et plus vivante au quotidien.

> **Projet 83** - **Maîtriser l'habitat** (son développement et ses formes) en proposant **une offre de logements adaptés aux besoins** (aînés, handicap, loyers abordables...) au sein d'un environnement préservé

> **Projet 84** - **Élaborer une charte de partenariat avec les promoteurs**

> **Projet 85** - **Encourager l'habitat partagé**

> **Projet 86** - **Améliorer le cadre de vie** en créant des jeux, des micro-jardins publics par quartiers, en promouvant la tranquillité publique

> **Projet 87** - **Renforcer la qualité des espaces publics**

> **Projet 88** - **Développer le maillage de pistes cyclables** pour desservir les quartiers, les équipements publics et le centre-ville.

> **Projet 89** - **Soutenir la mise en place d'un pédibus, vélobus**

> **Projet 90** - **Réduire les points de congestions** en centre-ville

> **Projet 91** - **Développer les parkings relais**, les lieux de co-voiturage et une application permettant de choisir son mode de déplacement

> **Projet 92** - **Remettre en place la desserte des terminus du C7 après 22h**

- > **Projet 93** - Demander à la Région **des dessertes TER supplémentaires**
- > **Projet 94** - **Mettre à l'étude les déplacements par cabotage quotidien par la Loire** et la question de l'engorgement du franchissement de Loire par Thouaré
- > **Projet 95** - **Renforcer l'accès à la Loire par l'amélioration des voies d'accès vélos et piétons**, par l'aménagement des rives

9. À propos des moyens

LES MOYENS/LES PARTENARIATS

Les actions proposées dans notre programme ne pourront se réaliser qu'en fonction de la situation financière qui nous est laissée. Dans tous les cas, au vu des projets et de leur impact financier, des arbitrages et des priorités devront être fait au prisme de l'intérêt général, des calendriers et des coûts pour la commune. Même après la disparition de la taxe d'habitation pour tous en 2022, **il n'est pas envisagé d'augmenter la taxe foncière. Le choix de ne pas remettre en question la fiscalité communale et la nécessité de développer un service public répondant aux attentes des Thouaréens correspondant à notre projet**, nous conduira à réfléchir avec les communes voisines sur la mutualisation d'investissements et d'actions.

Les orientations de notre programme nécessiteront parfois dans certains domaines de former le personnel municipal à de nouvelles pratiques, de nouveaux enjeux et de nouvelles priorités.

- > **Projet 96** - **Réaliser un audit des finances** qui permettra d'éclairer et d'orienter nos choix
- > **Projet 97** - Engager **un pacte fiscal avec les Thouaréens** en maintenant une imposition stable
- > **Projet 98** - **Garantir un faible endettement de la commune** en autofinçant les investissements au maximum et en limitant l'emprunt, en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, tout en assurant un service public de qualité évoluant au rythme des besoins des Thouaréens
- > **Projet 99** - **Mutualiser avec d'autres communes ou Nantes Métropole** le développement de services ou la réalisation d'équipements
- > **Projet 100** - **Solliciter des aides pour réaliser nos projets** auprès de Nantes Métropole, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de l'État, et de l'Europe